

**Procès Verbal du Conseil Municipal  
du mercredi 24 mai 2017**

**ORDRE DU JOUR :**

- Visite de l'immeuble situé 8 allée de l'Abbé Caillaud,
- Adoption du compte-rendu de la séance précédente,
- Bilan de la visite : réflexions et devenir du bâtiment,
- Points sur les travaux en cours,
- Délibérations :
  - indemnité de surveillance
  - 1) Tableau des permanences pour les élections législatives (11 et 18 juin 2017)
  - 2) Comptes rendus des entretiens avec M. Jean-Éric ROUYER, inspecteur de l'Education Nationale et de Mme Isabelle BRUNEAU, député sortante,
  - 3) Fête des voisins (10 juin) : demande d'utilisation du terrain et du four à pain,
- Informations et questions diverses.

<b><u>Nombre de Conseillers :</u></b> En exercice : 10 Présents : 8 pouvoir : 2 Votants : 8	<u>Date de Convocation</u> : 20 mai 2017 <u>Date d'affichage</u> : 20 mai 2017
--	---

L'an deux mil dix-sept et vingt-quatre mai à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de TRANZAULT s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian PAQUIGNON.

Présents : Philippe VIAUD, Philippe AMEYE, Claudine BAYLE, Chantal HIBERT, Éric DESMET, Damien FRADET, Catherine FLÉCHAIRE,

Absents- excusés : Marc DEHECQ, Damien CATHERINEAU

Pouvoirs : Marc DEHECQ a donné pouvoir à Philippe VIAUD  
Damien CATHERINEAU a donné pouvoir à Éric DESMET

Vote du secrétaire de séance : Claudine BAYLE

**ORDRE DU JOUR**

*À 19h30, visite de l'immeuble situé 8 allée de l'Abbé Caillaud*

**1) Compte-rendu de la séance précédente**

Le compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2017 est adopté à l'unanimité mais M. Philippe Viaud souligne qu'une modification concernant l'intégration du CCAS a été apportée au budget 2017.

## 2) Bilan de la visite : réflexions et devenir du bâtiment

Il faut vider la maison et la grange. Catherine Flechaire se charge de faire estimer les objets possédant de la valeur.

A la suite de quoi, il sera nécessaire de choisir entre vider nous-même ou faire appel à un brocanteur qui emporterait le tout.

## 3) Points sur les travaux en cours

- Eglise :

Les travaux de peintures avancent normalement, l'éclairage est installé. La période de réception des travaux ne peut être fixée actuellement, sans doute en printemps 2018/

- Ecole :

Les vacances scolaires débutent le vendredi 7 juillet au soir.

Les travaux de sécurisation de l'entrée de l'école seront réalisés du 1<sup>er</sup> au 7 juillet.

Il sera nécessaire de vider les classes le samedi 8 juillet afin de permettre à l'entreprise Fradet d'intervenir à compter du lundi 10 juillet.

Un rendez-vous est fixé le samedi 8 juillet à 9 heures, avec l'aide du conseil d'école des parents d'élèves.

La rentrée des classes est fixée au vendredi 1<sup>er</sup> septembre pour les enseignants et le lundi 4 pour les élèves. Il faudra réinstaller le mobilier, un rendez-vous est fixé le samedi 26 août à 9 heures.

Il sera nécessaire de prévenir les agents pour le nettoyage.

Monsieur François BERGER sera présent jusqu'au 20 juillet 2017, ensuite il sera en congés puis en retraite. Il doit informer officiellement par courrier au Maire de la date de son départ. Ne pas oublier de signer ce courrier pour lui en accuser réception.

Rappel travaux entreprise Fradet :

Salle polyvalente : groom, serrure, plaques au plafond.

École: reprise des joints d'étanchéité des baies et fenêtres

Mairie : changement de la porte vitrée.

## 4) Indemnité de surveillance de cantine

La surveillance de cantine (2 services) auparavant assurée par les instituteurs est faite par :

- Mme LIMOUSIN Arlette (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002), 4 jours à 55 minutes de surveillance + 60 minutes de gestion donc 280 minutes soit 70 minutes par jour au taux horaire fixé par le Bulletin Officiel soit 1,166.

- Mme CHAVENAUD Caroline (depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2004), 50 minutes par jour scolaire et par service soit 2 services de 50 minutes au taux horaire fixé par le Bulletin Officiel soit 0,833.

Le 27 mai 2015, la trésorerie demande réactualiser le taux de surveillance qui a subi des augmentations depuis 2006, pour Mme LIMOUSIN et pour Mme CHAVENAUD, la loi n°68-1250 du 31.12.1968 autorise à limiter à quatre ans la prescription des créances.

Le rappel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 s'élèverait environ à :

- Mme LIMOUSIN : 312,88(brut fiscal) + 131,41 (charge patronale) = **444,29 €**

– Mme CHAVENAUD : 437,28 (brut fiscal) + 183,66 (charges patronales) = **620,94 €**

Compte tenu des rappels de la trésorerie sur la révision des taux de surveillance, le conseil municipal décide de régulariser la situation et de verser les rappels sur les quatre dernières années.

La situation a changé au 1<sup>er</sup> septembre 2014, la pause méridienne est de 1h05 (65 minutes) et il n'y a qu'un seul service. Les situations sont à revoir.

#### 5) **Décision Modificative : virement de crédit**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de procéder à un virement de crédit de 15 000 € de l'article 2051 à l'article 2138 afin de régulariser la dépense concernant l'acquisition de l'immeuble situé 8 allée de l'Abbé Caillaud.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire, et le charge de procéder à l'écriture suivante :

Virement de crédit

Article 2051 .....15 000 € Article 2138..... 15 000 €

#### 6) **Tableau des permanences pour les élections législatives (11 et 18 juin 2017)**

	<b>11 juin</b>	<b>18 juin</b>
<b>8h – 11 h 30</b>	Ch Paquignon D. Catherineau A. Bayle	D. Catherineau A. Bayle <b>S. Vincent</b>
<b>11 h 30 – 15 h</b>	D. Fradet Ch. Hibert C. Bayle	C. Bayle J-M. Fradet P Choné-----
<b>15 h-18h</b>	M. Dehecq E. Desmet Ph. Viaud	E. Desmet Ph. Viaud Ch. Hibert
<b>Dépouillement</b>	Ph. Ameye, Pdt du bureau Ph. Viaud, Secrétaire Ch. Hibert, C. Bayle	

## **7) Comptes rendus des entretiens :**

– Sont abordés avec M. Jean-Éric ROUYER, inspecteur de l'Éducation Nationale : Les travaux à l'école et la baisse des effectifs. Il nous informe qu'il assistera au prochain conseil d'école pour évoquer ces problèmes.

Pour information, effectifs 2017 : Tranzault 29, Sarzay 10, Lys St G. 14, Fougerolles 4 = 57 élèves.

– Mme Isabelle BRUNEAU, député sortante : visite au Maire dans le cadre de ses journées de mairie. Problèmes évoqués : Disparités des ressources et des charges (présence ou non d'une école) entre les différentes communes non prisent en compte dans les aides de l'Etat.

## **8) Fête des voisins 10 juin 2017 :**

Des habitants de Tranzault ont demandé à utiliser le four à pain et le terrain de la Grand'Maison. Le Maire autorise son utilisation, par contre il faut vérifier l'assurance du bâtiment avec l'utilisation du four à pain et la responsabilité civile d'un utilisateur.

## **9) Référent PLUi :**

Les PLU seront fusionnés au niveau de la Communauté de Communes Val de Bouzanne. Le délégué de la commune devant être disponible en journée pour les réunions, M. Christian PAQUIGNON est nommé référent

## **Questions diverses :**

- Souhait: élargir notre communication, gazette, internet (site de Tranzault à élaborer, mails des habitants,...) autres.
- Visite par une responsable d'Indre Nature, date, au moins six personnes, à voir modalité d'inscription.
- Audit d'éclairage public: factures EDF à transmettre au SDEI.
- Aménagement de la promenade dans le village: les accès - par le tennis et par chez M. Brulon- sont réalisées. Reste à faire la jonction.

Prochaine réunion le 20 juillet 2017, à 20 heures

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 22 heures et 50minutes.**